



RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021 !

- Un nouveau règlement de collecte a été voté au 5 décembre 2021 ; L'ancien datait de 2006 et ne prenait pas en compte les nouvelles dispositions réglementaires, géographiques et techniques.

Il entérine :

- La prévention et la réduction des déchets dans l'organisation des services.
- La fin de la collecte en sacs au sol et de la collecte en porte à porte.
- La définition de trois organisations de collecte : la collecte en points de regroupement, en points d'apport volontaire et en déchetterie.
- Les règles et les limites du Service Public de Gestion des Déchets (SPGD).

- Le schéma directeur des biodéchets a été finalisé. Il détermine les grandes orientations de tri à la source des biodéchets par territoire dans le cadre de sa mise en place au 1^{er} janvier 2024.

- Le nouveau service de prêt gratuit de broyeur électriques a bien fonctionné en enregistrant 76 emprunts en 2021. Il est confirmé en 2022.



- La réception des 2 premiers camions de collecte fonctionnant au gaz naturel (GNV), équipés de cabine basse, initie le virage indispensable pour une flotte de véhicules la plus propre possible.



- Le réel succès de l'expérimentation de la déchetterie mobile sur 45 jours de présence dans les communes de l'agglomération permet de pérenniser ce service en 2022 en garantissant les moyens humains et matériels nécessaires. La déchetterie mobile sillonnera les 38 communes de Grand Chambéry selon un calendrier établi conjointement.
- 2021 signe la fin des bacs roulants dans les communes des Bauges. La totalité des collectes est désormais assurée en points d'apport volontaire grâce à l'implantation de plus de 200 conteneurs semi-enterrés ou colonnes aériennes, avec une augmentation des points de tri.

ÉDITO



Depuis 2020, malgré la crise sanitaire, l'ensemble des équipes de la direction de la gestion des déchets est resté mobilisé pour assurer la continuité du service public en matière de collecte des déchets ménagers. C'est pourquoi, je tiens à remercier tous les agents de la direction (administratif et technique) qui, durant l'année 2021 encore, ont garanti un service de qualité, permettant à chacun de trier, évacuer et traiter ses déchets.



Grand Chambéry exerce la compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés, avec comme objectifs de proposer à tous les habitants de l'agglomération, un service de collecte des déchets ménagers équitable et de qualité, de proposer des modalités de tri et de traitement respectueuses de l'environnement et d'accompagner chacun, habitants et professionnels à réduire ses déchets.

Dans ce cadre nous avons développé des collectes en conteneurs semi-enterrés sur de nouvelles communes pour proposer des points d'apport avec les 3 flux principaux :

- Ordures ménagères résiduelles,
- Emballages recyclables et papiers,
- Verre.

En 2021 par exemple, l'intégralité du territoire des Bauges a été conteneurisé. Des nouveaux camions de collecte ont été achetés, avec notamment 2 camions fonctionnant au gaz naturel (GNV) pour moins d'émissions de pollution. Nous avons aussi expérimenté des collectes en mode doux, telle que la collecte des cartons en vélo électrique dans l'hyper-centre de Chambéry.

Nous sommes venus en proximité des habitants en proposant la déchetterie mobile dans 24 communes, service toujours apprécié des habitants.

Aujourd'hui les objectifs qui s'imposent à nous par l'État et l'Europe sont ambitieux, mais sont indispensables pour répondre à l'urgence climatique : réduction de nos déchets, nouveaux modes de consommation et sobriété s'imposent à nous. Pour atteindre ces objectifs nous accompagnons les habitants de l'agglomération avec des ateliers d'accompagnement au changement, des solutions de tri à la source des déchets compostables, le déploiement de composteurs partagés supplémentaires, des formations à la gestion des déchets compostables et des déchets verts, ou encore des actions pour sensibiliser au réemploi et la réparation, telle que l'organisation d'un « Weekend de Récup' ».

Au-delà de mieux trier, et mieux valoriser, nous devons toujours rechercher à préserver nos ressources existantes. Ainsi, avant de faire de nos déchets des ressources, notre priorité doit être de ne pas transformer nos ressources en déchets. C'est pourquoi nous participons également aux réflexions sur le territoire pour aller vers une économie circulaire et contribuons à l'émergence de solutions concrètes telle que la matériauthèque, le développement de la consigne ou la récupération du vieux pain.



Marie Bénévise

Vice-présidente en charge des déchets et assimilés.

SOMMAIRE

Le territoire et son agglomération	p. 5
---	-------------

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS

À LA COLLECTE DES DÉCHETS	p. 6
--	-------------

La prévention des déchets	p. 7
--	-------------

Les animations pédagogiques : semmer les graines de la sobriété	p. 7
Les ateliers et visites	p. 8
Les évènements	p. 9
Les déchets compostables	p. 10
Mesurer la réduction des déchets	p. 13
Accompagner les projets d'économie circulaire ..	p. 13

La Collecte	p. 15
--------------------------	--------------

L'organisation du service	p. 16
Un service, des hommes et des femmes	p. 17
Nombre de points d'apport volontaire (PAV)	p. 19
La fréquence des collectes	p. 19
Les tonnages collectés	p. 21
Les collectes spécifiques	p. 21
Le cas des déchets des producteurs non ménagers	p. 22
Les opérations de maintenance	p. 23

La Valorisation	p. 24
------------------------------	--------------

Le traitement des ordures ménagères résiduelles	p. 25
Le centre de tri	p. 26
La plateforme de compostage des végétaux	p. 27

Les Déchetteries.....	p. 28
------------------------------	--------------

Le réemploi	p. 29
La déchetterie mobile	p. 30
Les tonnages collectés en déchetterie	p. 31

La relation usagers	p. 32
----------------------------------	--------------

Informer et donner les clefs pour agir !	p. 32
La lutte contre les incivilités	p. 32
L'intervention des volontaires	p. 32

Impact environnemental et sanitaire	p. 33
--	--------------

INDICATEURS FINANCIERS.....	p. 34
------------------------------------	--------------

Des budgets 2021 votés à l'équilibre strict	p. 35
--	--------------

Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service	p. 35
---	--------------

Les dépenses d'investissement	p. 35
Les dépenses de fonctionnement	p. 36
Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat	p. 37

Montant annuel global des recettes du service	p. 38
--	--------------

Les recettes de fonctionnement	p. 38
La redevance spéciale	p. 39
Les recettes d'investissement	p. 39

Structure du coût ou répartition des charges, des produits et du financement selon la méthode ComptaCoût	p. 40
---	--------------

La nature des charges	p. 40
La nature des produits	p. 40

Le coût aidé du service public.....	p. 41
--	--------------

La répartition des charges par flux et par étape technique en € HT/tonne.....	p. 42
--	--------------

LE TERRITOIRE ET SON AGGLOMÉRATION

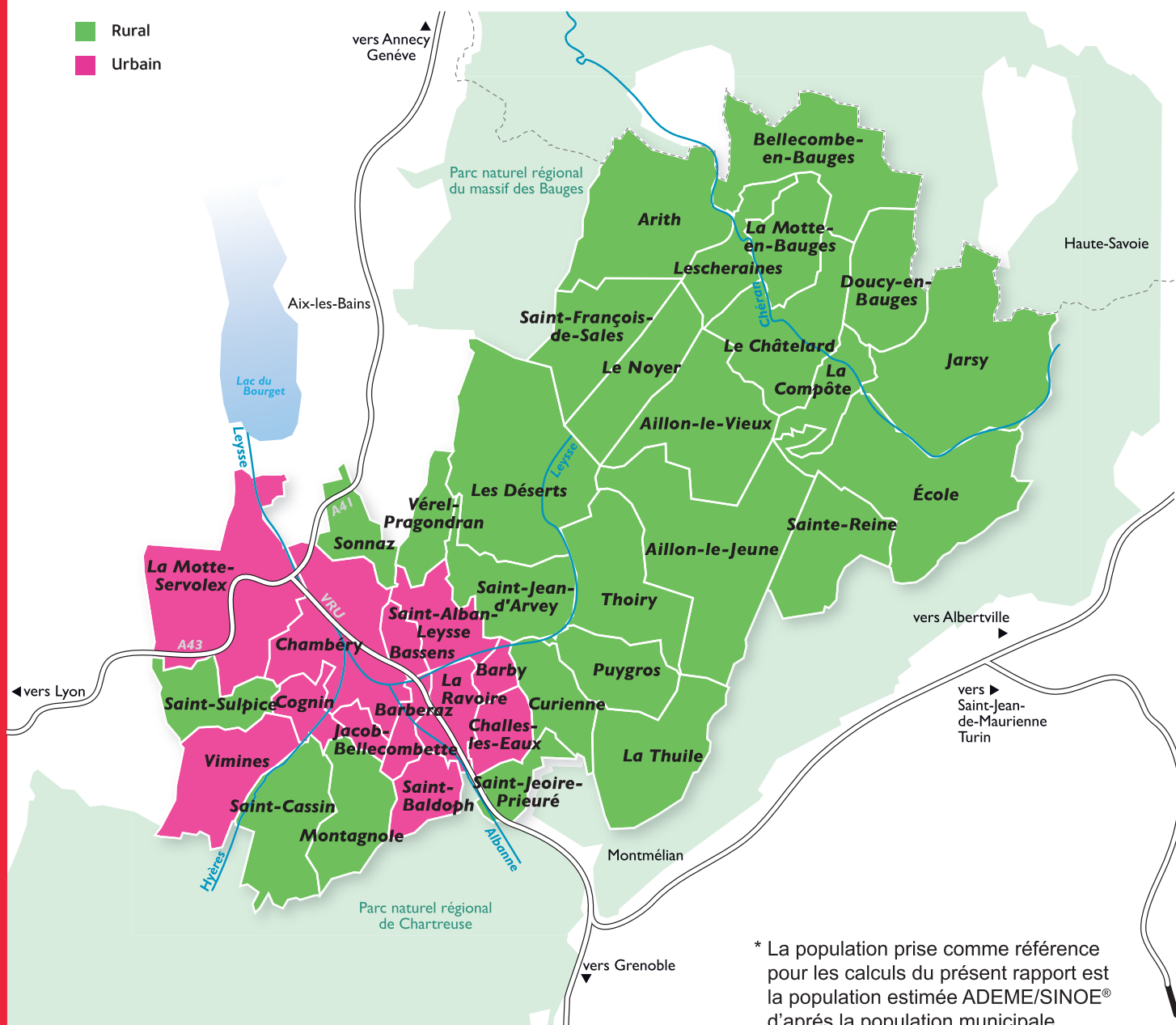
LE TERRITOIRE DE GRAND CHAMBÉRY

38 COMMUNES

138 337 HABITANTS

LES TYPES D'HABITAT

- Rural
- Urbain



* La population prise comme référence pour les calculs du présent rapport est la population estimée ADEME/SINOE® d'après la population municipale



1

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS

1a

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Depuis plus de 12 ans, Grand Chambéry mène des actions auprès des habitants ou des professionnels pour réduire la quantité de déchets produits sur le territoire.

Signataire de plusieurs contrats successifs avec l'Ademe (Agence de la Transition Ecologique) afin de bénéficier soit d'un accompagnement technique, soit de financements, Grand Chambéry a ainsi réussi le pari de diminuer de plus de 10% le ratio de déchets produits par habitant entre 2010 et 2021. Pas moins de 8 agents au sein du service oeuvrent au quotidien à mettre en application cette politique de prévention des déchets.

LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES : SEMER LES GRAINES DE LA SOBRIÉTÉ

L'agglomération propose des animations pédagogiques, de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur. Trois animatrices de Grand Chambéry ont en charge tout le cycle élémentaire, et un partenaire associatif, France Nature Environnement 73, intervient dans le secondaire et le supérieur.

Ces animations ont vocation à développer chez les élèves la connaissance des moyens à leur disposition pour éviter la consommation des ressources, réduire le gaspillage alimentaire, s'approcher du zéro déchet, et commencer à adopter de nouveaux comportements.

Les formats sont variés pour s'adapter au mieux à l'âge des élèves et aux attentes des enseignants : ateliers d'échanges autour de situations concrètes, explications à l'aide de maquettes, exercices au tableau et sur table, jeux, démonstration de camion poubelle, visites du centre de tri et l'unité de valorisation énergétique et de traitement des ordures ménagères.

Ce sont plus de 4 000 élèves qui ont été sensibilisés sur l'année scolaire, de la maternelle au supérieur, malgré les fermetures des écoles pendant la période de confinement.

	Élèves	Interventions
Régie Grand Chambéry	1 973	218
France Nature Environnement	2 122	87
TOTAL	4 095	305

Des élèves de maternelle découvrent le fonctionnement d'un camion poubelle



LES ATELIERS ET VISITES



Quoi de mieux que mettre en pratique de nouveaux gestes pour changer ses habitudes ?

C'est la méthode choisie par Grand Chambéry pour accompagner ses habitants vers une consommation plus responsable et moins productrice de déchets. Des ateliers sont donc proposés gratuitement tout au long de l'année pour faire ses propres produits ménagers, découvrir les couches lavables pour son nouveau-né, cuisiner les restes, conserver ses aliments, fabriquer des objets tout en récup, etc ...



ZOOM



Pour 2021, l'atelier
**« FAIRE SES PRODUITS
MÉNAGERS »**
a permis de former
46 PERSONNES



De leur côté,
les 10 ateliers de promotion
DES COUCHES LAVABLES
ont réuni **125 PERSONNES**
à la suite desquels
42 couples ont emprunté
gratuitement un kit pour
essayer les couches lavables



Comme
43 HABITANTS
du territoire en 2021,
ne manquez pas les visites
du **CENTRE DE TRI DES
DÉCHETS** de Savoie Déchets
organisée tout au long de
l'année par le conseiller zéro
déchet de Grand Chambéry

OBJECTIF : voir comment sont séparés et conditionnés les déchets recyclables
mis en vrac dans les conteneurs jaunes !



PROJET 2022

**VARIER L'OFFRE D'ATELIERS ZÉRO DÉCHET
AVEC DE NOUVEAUX PARTENAIRES ASSOCIATIFS**

LES ÉVÈNEMENTS

En tant qu'organisatrice ou participante, la Direction de la gestion des déchets est intervenue sur plusieurs événements dans le courant de l'année :



ZOOM

LE PREMIER WEEKEND DE RÉCUP' À BARBY

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis l'organisation des Dimanches de Récup' en 2020, l'idée a germé d'en faire un **Weekend du 11 au 13 juin**. La grande nouveauté : la **journée du vendredi réservée aux scolaires** a vu **139 élèves** autour des ateliers récup', compostage, papier recyclé, ...



Les Journées Européennes du Patrimoine en septembre, avec la visite des locaux sociaux de la collecte : bureaux, vestiaires, démonstration de camions de collecte, ... de quoi imaginer la fourmilière que devient le service à 5h du matin ! :

La Fête de la Science les 16 et 17 octobre, sur le thème de l'évolution de la matière : **300 personnes** sont passées sur le stand

Le Dimanche de Récup' de Noël, à Barberaz le 28 novembre :
17 exposants
13 ateliers « faire soi-même » différents
et **450 visiteurs** sur la journée.

Certains événements incontournables comme le **Défi Zéro Déchet**, ou la semaine « **Tous au Compost** », n'ont pas eu lieu, soit par manque d'inscrits, soit par interdiction des regroupements de personnes.



PROJET 2022

ACCOMPAGNER DAVANTAGE LES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS VERS LE « PRESQUE ZÉRO DÉCHET »

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

Parce que les restes de la préparation des repas sont plus des richesses biologiques que des déchets, Grand Chambéry œuvre depuis des années pour leur retour à la terre par compostage. La collectivité a validé en 2021 son « **Schéma Directeur Biodéchets** » et a défini les orientations qui seront déployées dans les toutes prochaines années.

En appartement, à la maison, à l'école, au travail, chacun doit pouvoir trouver une solution adaptée à sa production de déchets compostables.

DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS POUR LES LOGEMENTS AVEC JARDINS

Grand Chambéry distribue des composteurs domestiques à prix réduit depuis 2003. En 2021, cela représente **565 composteurs individuels**, ce qui donne un total de plus de **9 000 composteurs** sur le territoire.

On estime que **1 300 tonnes de biodéchets** ont été détournées en 2021 grâce au compostage domestique.

Lors des campagnes de distribution, Grand Chambéry donne aux habitants toutes les informations utiles pour bien démarrer son compostage.



PROJET 2022

PASSER D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE 15€ À LA GRATUITÉ DES COMPOSTEURS DANS L'OBJECTIF DE MOBILISER ENCORE PLUS D'HABITANTS.

Distribution
de composteurs individuels



DES COMPOSTEURS PARTAGÉS POUR LES LOGEMENTS COLLECTIFS

DEPUIS 2006

**98 SITES
INSTALLÉS**



DONT

**9 SITES
EN 2021**

Les sites sont gérés selon 2 modes différents :

- **82 sites le sont en gestion mixte Grand Chambéry + Les Epigées** (anciennement Compost' Action, prestataire) **+ des habitants bénévoles**. L'association prestataire est chargée de l'installation des sites ainsi que de la formation et la mobilisation des référents bénévoles qui s'occupent des interventions techniques : transferts, brassage, tamisage, veille sur la qualité, ... La collectivité se charge de la maintenance des sites et l'approvisionnement en broyat.
- En parallèle, sur la commune de la Motte Servolex, **16 sites** installés en 2017 dans le cadre d'une expérimentation, sont totalement gérés par une entreprise chargée des interventions techniques de transferts et de l'approvisionnement en broyat : Gonthier Paysage. Les habitants apportent les déchets compostables et peuvent récupérer le compost produit.

Les sites peuvent être installés dans les copropriétés, au cœur de quartier, sur des terrains publics ou privés... Et comme chaque site digère 1,5 tonne/an en moyenne, **environ 145 tonnes de déchets ont été détournées des ordures ménagères**.



Inauguration d'un site de compostage partagé à la Ravoire



PROJET 2022

**UNE EXPÉRIMENTATION DE COLLECTE
POUR LES HABITANTS DE CERTAINS QUARTIERS
DE BARBERAZ ET LA RAVOIRE**

LES PRÊTS DE BROyeurs À VÉGÉTAUX

Grand Chambéry offre à ses habitants la possibilité d'utiliser gratuitement des broyeurs à végétaux. Ces broyeurs semi-professionnels sur remorque sont mis à disposition des habitants par l'intermédiaire de groupements de communes. Les services techniques des communes peuvent également s'en servir afin d'éviter les déplacements en déchetteries.

16 BROyeurs THERMIQUES
SONT MIS À DISPOSITION



ILS COUVRENT 35 COMMUNES
SUR LES 38 DE L'AGGLOMÉRATION



Ces broyeurs ont été prêtés **468 fois** cette année. On estime que les habitants ont ainsi valorisé **7 550 m³ de végétaux**. Soit l'équivalent de **220 caisses de déchetteries** évitées !



ZOOM

PRÊT DE BROyeurs ÉLECTRIQUES

D'Avril à septembre,
la collectivité a fait l'acquisition
et mis à disposition de ses habitants

15 BROyeurs
ÉLECTRIQUES

pouvant être transportés dans le
coffre d'une voiture.

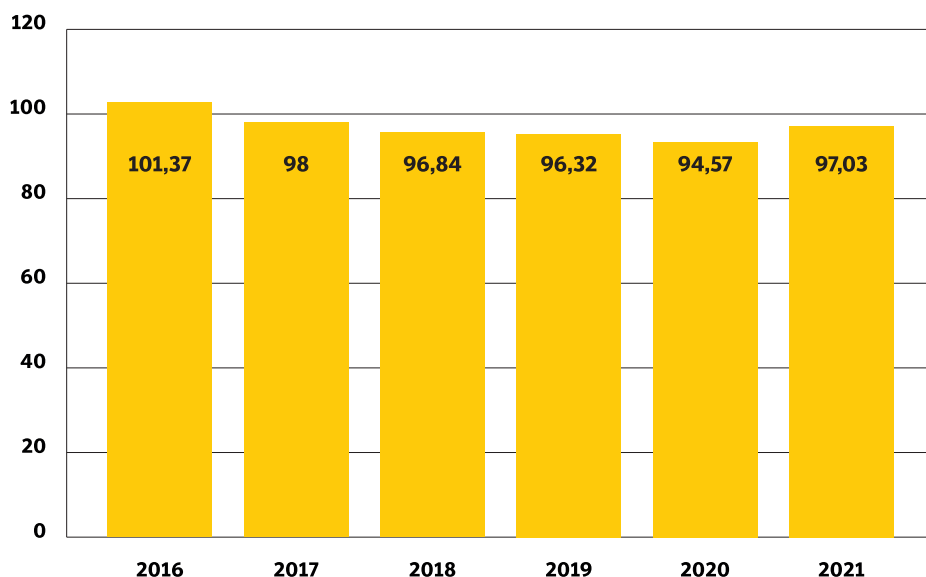
Le prêt est gratuit sous conditions.

76 EMPRUNTS
L'ÉQUIVALENT DE 110 M³
ÉVITÉS EN DÉCHETTERIE



MESURER LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Grand Chambéry dispose d'un indicateur pour mesurer la réduction des déchets collectés : l'indice de réduction des déchets. Il pose le principe que le tonnage de déchets ménagers et assimilés produit en 2010 vaut 100. Plus l'indice s'éloigne de 100, plus la collectivité est vertueuse en réduction de la production de déchets.



La courbe de cet indice qui tendait depuis plusieurs années à une baisse significative s'infléchit malheureusement pour 2021.

C'est la conséquence d'une augmentation des apports en déchetteries de près de 3% entre 2020 et 2021.

ACCOMPAGNER LES PROJETS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

2021 marque la dernière année du **Contrat d'objectif déchets et économie circulaire (CODEC) de l'ADEME**, outil d'accompagnement technique et financier des collectivités dans leurs politiques de prévention et de réduction des déchets. Le CODEC est né de la dynamique territoriale construite autour du **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage des 4 collectivités des 2 Savoie** (les agglomérations de Grand Annecy, Grand Lac, Grand Chambéry et la communauté de Communes de Rumilly Terres de Savoie).

Le CODEC 2018/2021 de Grand Chambéry se compose de 18 actions poursuivant 3 objectifs :

OBJECTIFS	RESULTATS	NIVEAU D'ATTEINTE
Diminuer de 10% les déchets collectés entre 2010 et 2020	-14 %	
Passer le taux de valorisation matière (recyclage matière et organique) de 45% à 55%	47 %	
Soutenir sur le territoire les initiatives en faveur de l'économie circulaire : un objectif de +10 entreprises engagées en économie circulaire d'ici 2020	21 entreprises	

Si deux de ces objectifs ont été rapidement atteints, celui du taux de valorisation est resté en dessous du pourcentage fixé, malgré l'ensemble des actions mises en œuvre. Le retard pris dans la mise en place du tri de tous les emballages étant pour beaucoup dans cet écart.

Cependant, il apparaît clairement que le CODEC a permis de conforter :

- Le rôle de la collectivité dans l'accompagnement au changement de comportement des habitants.
- L'identification de Grand Chambéry comme partenaire incontournable des actions d'économie circulaire des acteurs privés.
- La transversalité du sujet des déchets avec les autres programmes et actions de l'agglomération et de ses communes membres.

Mais aussi d'initier :

- Le déploiement d'une politique ambitieuse de gestion de proximité des déchets compostables.
- Le diagnostic économie circulaire de Grand Chambéry et de son territoire, avec l'appui du Référentiel Economie Circulaire de l'Ademe et la région AuRA.
- De nouvelles versions d'événementiels.

Grâce à toutes les énergies réunies autour de l'ambition d'ancrer le territoire dans l'ère de la circularité et de la transition écologique, il n'est pas anodin de dire que le CODEC dépasse les objectifs stratégiques fixés et que la dynamique qui en découle va permettre très vite d'atteindre les objectifs chiffrés.

En 2021, Grand chambéry a soutenu la matériauthèque Enfin ! Réemploi, Solucir, un projet de valorisation de pain et une recyclerie sportive.

La matériauthèque Enfin ! Réemploi



PROJET 2022

**S'ENGAGER DANS LA CONCERTATION POUR RÉDIGER
LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2022/2027**

1b

LA COLLECTE

Dans le cadre d'une politique active d'optimisation de son service et de maîtrise des coûts, Grand Chambéry continue chaque année l'implantation de conteneurs grand volume (conteneurs enterrés ou semi-enterrés) en lieu et place de nombreux bacs de regroupement.

En 2021,

13 NOUVEAUX SITES
SUR LE TERRITOIRE DES BAUGES = **72** CONTENEURS
GRAND VOLUME



Un nouveau site implanté à La Motte-en-Bauges

Les sites déjà existants peuvent être concernés par des adaptations (ajout de conteneurs grand volume lorsque la population du quartier augmente par exemple) ou encore des opérations de rénovation.

C'est le cas en 2021,

6 SITES = **32** CONTENEURS
GRAND VOLUME

L'ORGANISATION DU SERVICE

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont l'une des compétences historiques de l'agglomération. Au sein de la Direction de la gestion des déchets, le service collecte est chargé de :

- Collecter les déchets des ménages et ceux des professionnels qui sont similaires aux déchets ménagers ; ce qu'on appelle les déchets ménagers et assimilés comprenant :
 - les ordures ménagères résiduelles (bacs gris ou marron)
 - les emballages et papiers recyclables (bacs jaunes)
 - le verre.
- Transporter ces déchets vers des installations performantes de valorisation, pour recyclage ou production d'énergie.

La collecte se fait majoritairement en régie avec le personnel et le matériel de Grand Chambéry.

Les prestations entrant dans le cadre de marchés publics concernent :

- Dans les Bauges, la collecte sélective et le verre collectés par la société MINERIS en attendant la prise en charge en régie (projet 2022-2023).
- Les collectes du centre-ville de Chambéry le samedi matin, réalisées par les sociétés TRIALP et MINERIS.
- La collecte des cartons faite par la société TRIALP, en vélo dans l'hyper-centre, et en benne classique sur les autres secteurs de Chambéry.
- La collecte des textiles, linge de maison et chaussures, assurée par Emmaüs Vêtements.
- La collecte des déchets compostables des commerçants de Chambéry (expérimentation de 2 bornes), assurée par TRIALP.

La collecte des cartons, dans l'hyper-centre de Chambéry, est réalisée en vélo, pour plus de sécurité et de confort.



UN SERVICE, DES HOMMES ET DES FEMMES

Ils sont **65 AGENTS** à veiller au bon déroulement des 19 collectes quotidiennes du territoire :

18 GRUTIERS
(polyvalents tous camions)

18 CHAUFFEURS BOM
(polyvalents)

23 RIPEURS

4 CHEFS D'ÉQUIPE

1 CHEF DE SERVICE

1 ASSISTANT GESTIONNAIRE
EN CHARGE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

A bord des **19 VÉHICULES DE COLLECTE**, ils circulent au quotidien du lundi au vendredi sur l'ensemble du territoire



La collecte se fait principalement en apport volontaire, soit dans des bacs de regroupement, soit dans des conteneurs grand volume enterrés, semi-enterrés ou aériens.

Collecte sélective :

54% DES TONNAGES SONT COLLECTÉS EN BACS

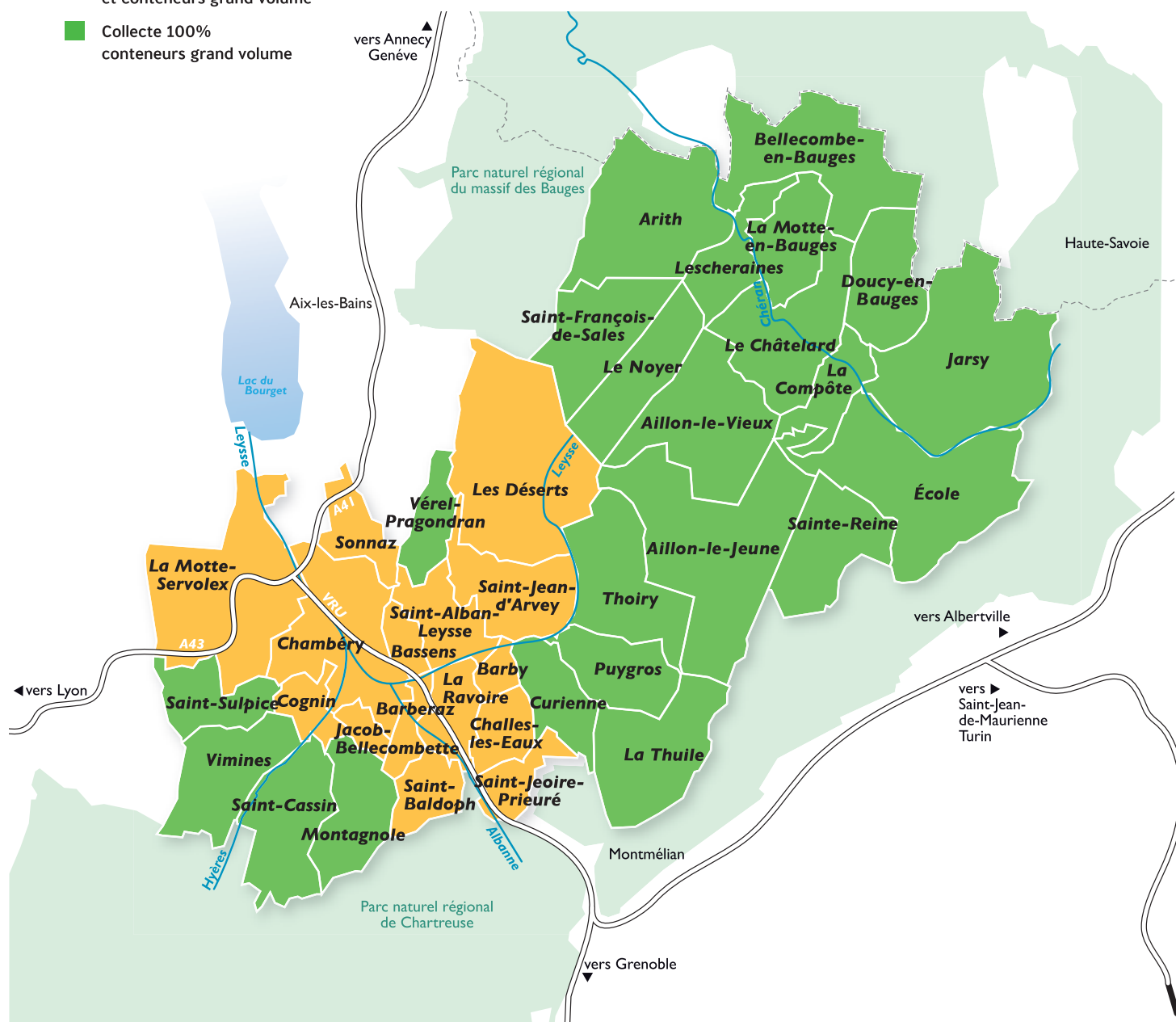
46% EN APPORT VOLONTAIRE

Ordures ménagères :

62% DES TONNAGES SONT COLLECTÉS EN BACS

38% EN APPORT VOLONTAIRE

- Collecte mixte : secteurs en bacs roulants et conteneurs grand volume
- Collecte 100% conteneurs grand volume



NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)



642

**PAV EMBALLAGES RECYCLABLES
ET PAPIER**



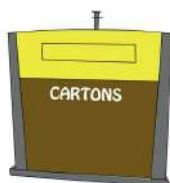
932

**PAV ORDURES
MÉNAGÈRES**



608

PAV VERRE



17

PAV CARTONS
(en cours d'expérimentation)



53

**PAV TEXTILE – LINGE
CHAUSSURES**

ET UN PARC DE BACS ROULANTS COLLECTIFS DE PLUS DE 10 000 UNITÉS.

LA FRÉQUENCE DES COLLECTES

La fréquence de collecte varie d'une collecte une fois tous les 15 jours (« C0,5 »), hebdomadaire (« C1 ») à une collecte 6 fois par semaine (« C6 »).

Le calibrage de fréquence s'établit selon la source de production et le type de bac. Sur l'agglomération, la répartition des fréquences pour les OM s'appuie sur une logique qui avait été ainsi définie dans le passé :

- Des secteurs en zone pavillonnaire et/ou en zone rurale collectés en C1.
- Des points de regroupement en C2 (dont l'habitat vertical).
- L'hyper centre de Chambéry en C6 pour des exigences de propreté.

Pour la collecte sélective, la fréquence théorique correspond à une fois par semaine (C1).

Elle augmente quand la production est trop importante pour éviter des tournées saturées.

Concernant les collectes en camion-grue, elles sont théoriquement dimensionnées sur la base d'une collecte hebdomadaire en OM et en CS. Aujourd'hui, les conteneurs enterrés de l'hyper-centre de Chambéry et certains des hauts de Chambéry sont collectés 3 fois par semaine compte tenu de leur intensité d'utilisation.

Quelques points très ponctuels de CS sont quant à eux collectés 2 fois par semaine en vue d'éviter tout débordement.

Pour la collecte du verre, le rythme général des collectes est établi à 1 fois toutes les 3 semaines.

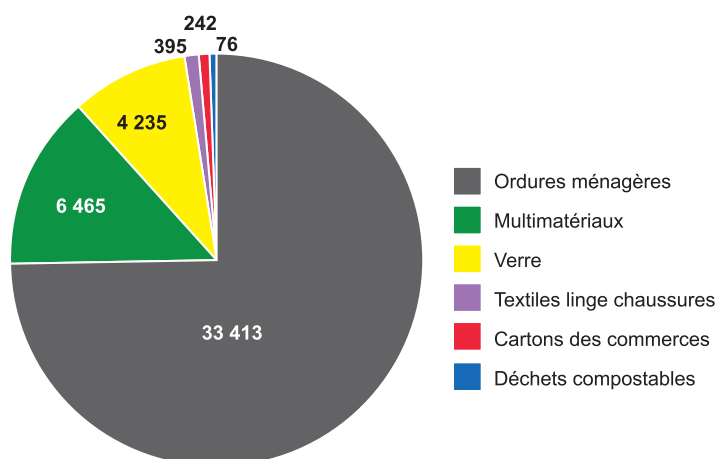
Plusieurs secteurs voient leur fréquence augmenter en fonction de la saisonnalité : la collecte des stations de la Féclaz, du Margériaz, et des Aillons est doublée en saison d'hiver. De même, le plan d'eau de Lescheraines est davantage collecté l'été.

	collecte des ordures ménagères résiduelles		collecte des emballages et papiers	
	fréquence en bac roulant	fréquence CGV (conteneur enterré)	Fréquence en bac roulant (ou sac)	fréquence CGV (conteneur enterré)
Barberaz	C2	C1	C1	C1
Barby	C1	C1	C1	C1
Bassens	C2	C1	C1	C1
Challes les eaux	C2	C1	C1	C1
Chambery _ centre	C4 - Hyper-centre C6	C3	C3	C2
Chambéry _ le Haut	C3	C2/C3	C1	C1
Chambéry _ Bissy	C2	C1	C1	C1
Chambéry _ le Vieux	C2	C1	C1	C1
Chambéry _ Laurier	C4 - secteur "Calamine" C3	C2	C3 - secteur "Calamine" C1	C1
Chambéry _ Biollay	C3	C1	C2	C1
Cognin	C2	C1*	C1	C1
Curienne	-	C1	-	C1
Jacob-Bellecombette	C2	C1	C1	C1
La Motte-Servolex	C2 - La Motte "extérieure" C1	C1*	C1	C1
La Ravoire	C2	C1*	C1	C1
La Thuile	-	C1	-	C1
Les Déserts	C1	C1 - C2 en hiver	-	C1
Montagnole	-	C1	-	C1
Puygros	-	C1	-	C1
Saint-Alban-Leyse	C2	C1*	C1	C1
Saint-Baldoph	C2 - Hauts de St Baldoph C1	C1	C1	C1
Saint-Cassin	-	C1	-	C1
Saint-Jean-d'Arvey	C1	C1	C1	C1
Saint-Jeoire-Prieuré	C1	C1	C1	C1*
Saint-Sulpice	-	C1	C1	-
Sonnaz	C1	C1	C1	C1
Thoiry	-	C1	-	C1
Vérel-Pragondran	-	C1	-	C1
Vimines	-	C1	-	C1
ancien périmètre de la communauté de communes des Bauges	C1. quelques secteurs passent en C2 pendant la saison touristique (Aillon le jeune, du Margeriaz et Lescheraines)	-	-	C1

* quelques CGV collectés en C2 sur la commune

LES TONNAGES COLLECTÉS

> **44 431**
TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS
SOIT **321** KILOS/HABITANT/AN



LES COLLECTES SPÉCIFIQUES

■ Les sapins de Noël

Pour la 6^{ème} année consécutive, deux collectes hippomobiles des sapins de Noël ont été effectuées dans le centre-ville de Chambéry en janvier 2021. La société Trialp met à disposition un de ses agents et ses chevaux Capitole et Casse-cou pour promouvoir cette modalité douce.



■ Expérimentation de la collecte des déchets compostables professionnels

Depuis mars 2020, une collecte expérimentale de déchets alimentaires de professionnels du centre-ville de Chambéry est lancée. Une trentaine de restaurants et commerces bénéficient d'une collecte en porte à porte ou en points de regroupement réalisée par Trialp.

Le bilan est difficile à faire car la collecte a été interrompue à chaque période de confinement et n'a donc fonctionné que quelques mois. Le tonnage de l'année était de 8 tonnes.

■ La collecte des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) :

La prestation de collecte des textiles a été attribuée à Emmaüs Vêtements dans le cadre d'un marché public de promotion de l'emploi de personnes en situation d'exclusion, résidant sur le territoire de l'agglomération.

Cette collecte permet le maintien sur l'agglomération d'une unité de tri des TLC usagés au bénéfice des demandeurs d'emploi, et permet la valorisation de ces TLC dans une perspective de réduction des déchets (revente en boutiques, recyclage).

En 2021, > **395** TONNES COLLECTÉES
SOIT **2 KG/HAB**



ZOOM

LA CAMPAGNE DE RELOOKING DES CONTENEURS TEXTILES POUR LES RENDRE PLUS VISIBLES ET MOINS SUJETS AUX GRAFFITIS



LE CAS DES DÉCHETS DES PRODUCTEURS NON MÉNAGERS

Si la collectivité a une obligation de collecte des déchets ménagers, **elle n'en a aucune pour les déchets dits assimilés**. Pour ces derniers, elle est libre de fixer la limite de la prestation qu'elle assure, en fonction des quantités, caractéristiques, et sujétions techniques particulières nécessaires (Article R224-26 CGCT).

Ainsi, **tout professionnel produisant plus de 15 m³ de déchets assimilés** par semaine n'est pas collecté par Grand Chambéry. En deçà de ce seuil, en fonction du volume produit, et du montant de la TEOM acquittée par ce professionnel, **un contrat de redevance spéciale** peut être passé entre lui et Grand Chambéry.

Ce seuil de 15m³ n'est pas adapté car il ne correspond pas à une production équivalente à un ménage.



PROJET 2022

BAISSE DU SEUIL D'ASSIMILATION POUR LES PRODUCTEURS NON MÉNAGERS À 5M³ HEBDOMADAIRES

LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

Le service maintenance assure toutes les missions d'entretien et de maintenance en soutien aux services d'exploitation. La priorité de ses actions vise la continuité de service des tournées de collectes en régie.

7 agents constituent cette équipe :

- 2 chefs d'équipe, l'un en charge d'organiser les interventions sur les bacs roulants et quelques missions diverses, l'autre chargé de planifier les entretiens/réparations des camions et des conteneurs grand volume (CGV).
- 2 agents en charge du parc de bacs roulants.
- 3 agents en charge des camions et CGV.

Quelques chiffres :

- **Plus de 1000 bacs roulants déployés**, renouvelés, réparés chaque année.
- **Des interventions quotidiennes** sur le parc de plus 2000 CGV : essentiellement des opérations de réparations. L'objectif étant de tendre vers des opérations de maintenance préventive.
- Concernant les véhicules de type poids lourd, l'équipe assure l'entretien / graissage de tout le parc. Elle suit les **contrôles réglementaires**, trimestriels, semestriels et annuels puis programme les interventions à la suite. Elle assure le lien entre tous les prestataires intervenant sur les véhicules : atelier mécanique de la ville de Chambéry, garages, hydrauliciens, chaudronniers, pneumatiques...
- **1 à 2 campagnes par an de lavage** / désinfection des conteneurs sont effectuées : bacs roulants et CGV.



PROJET 2022

MISE EN TEST DE LA COLLECTE DES CARTONS pour soulager les conteneurs de collecte sélective et réduire les incivilités liées aux dépôts au sol. 17 colonnes aériennes ont été positionnées sur des points de collecte ciblés. Les premières conclusions sont attendues courant 2022

LA REPRISE EN RÉGIE DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES BAUGES.

Après avoir démarré la régie de collecte en apport volontaire du flux des OMr, il s'agit d'organiser celle de la collecte sélective. Avec les mêmes moyens humains et matériels, la régie assurera la collecte sélective des communes des Bauges en 2022. Enfin il restera à vérifier en 2023 si l'organisation mise en place permettra aussi de collecter le verre.



1c

LA VALORISATION

99% DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS COLLECTÉS sont traités sous une forme de valorisation :

- **Valorisation énergétique** : avec l'incinération des ordures ménagères résiduelles et des refus de tri de la collecte sélective.
- **Valorisation matière** : par le recyclage des matériaux issus de la collecte sélective, le verre, et les déchets de déchetteries (ferrailles, cartons, bois, une partie des gravats...).
- **Valorisation organique** : le compostage des végétaux.

Seulement **1 % des déchets** sont enfouis en centre de stockage.



La valorisation organique : Création de compost à partir de végétaux à la plate-forme de compostage.

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Il est fait par **l'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETD)**.

Cette dernière dispose de trois lignes d'incinération.

Afin d'assurer une combustion la plus complète possible, les déchets sont brûlés à une température supérieure à 850°C, ce qui permet de détruire l'ensemble des dioxines générées. Les fumées subissent un traitement de type sec et répondent aux normes en vigueur. Les gaz épurés sont ensuite évacués par des cheminées équipées d'analyseurs en continu. L'énergie est récupérée en vapeur d'eau sous pression puis valorisée sous forme de chaleur et d'électricité.

En 2021, l'UVETD a produit :

- **26 454 MWh d'électricité** soit les besoins annuels de 3812 foyers et le fonctionnement propre de l'unité.
- **101 324 MWh de vapeur** soit les besoins annuels en chauffage et en eau chaude de 10 086 foyers et le fonctionnement propre de l'unité.

La compétence du traitement des ordures ménagères et des recyclables ayant été transférée à Savoie Déchets, les installations du centre de tri et de l'UVETD sont présentées en détail dans le rapport annuel d'activité de Savoie Déchets.

L'unité de valorisation énergétique
et de traitement des déchets de Chambéry



SAVOIE-DECHETS.COM

En savoir plus :

SavoieDéchets
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

LE CENTRE DE TRI

Il accueille les déchets recyclables provenant de la collecte sélective en « multi-matériaux » : emballages ménagers, papiers et cartons. Les différents matériaux qui en résultent sont ensuite conditionnés en balles, qui seront dirigées vers les usines de recyclage, en France ou en Europe.



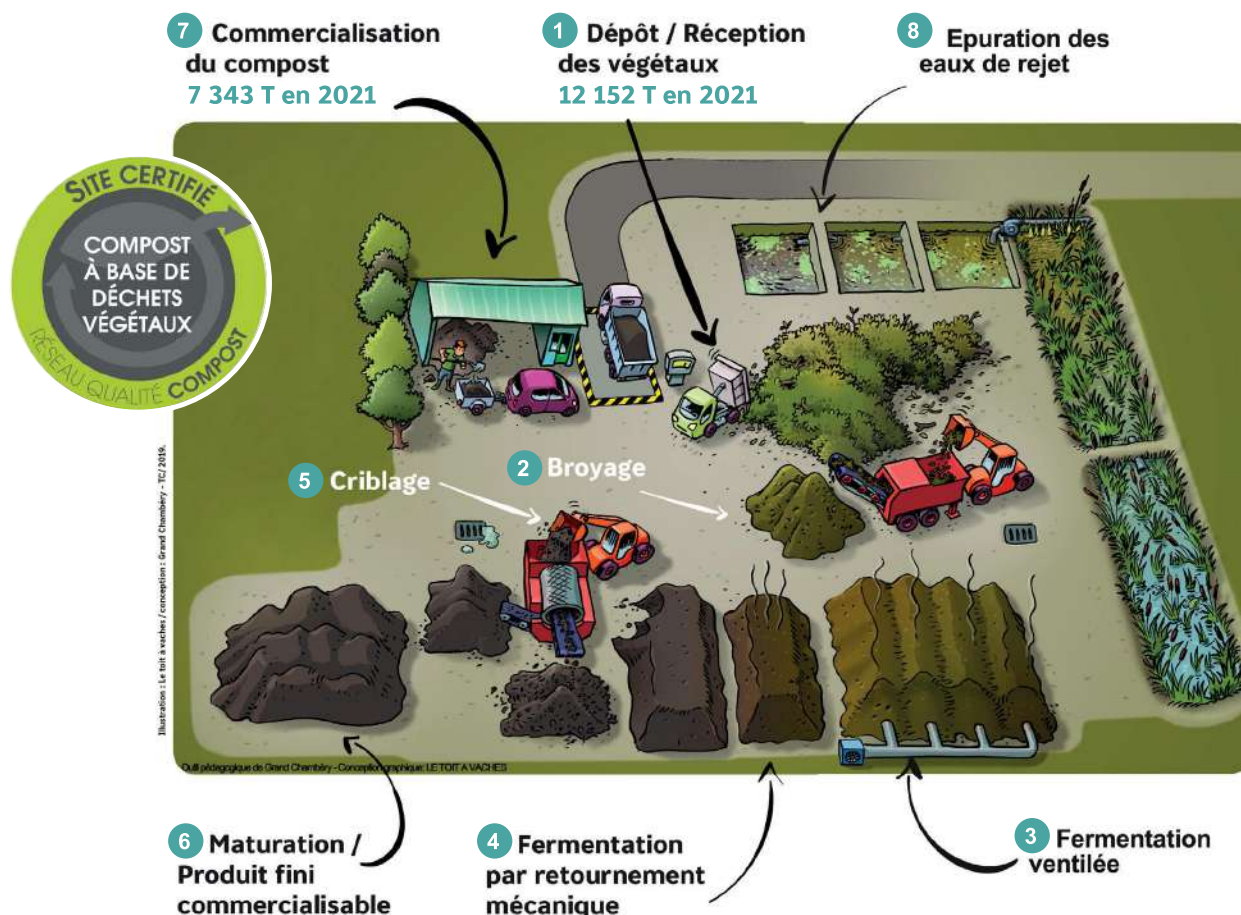
Tri des déchets au centre de tri



LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES VÉGÉTAUX

Cette plateforme accueille les déchets verts des déchetteries, des services communaux et des professionnels.

Elle est exploitée dans le cadre d'un marché de prestation de service, par la société Suez Organique.



LES ÉTAPES

- 1 Réception des végétaux** : les végétaux déposés proviennent des déchetteries (45%), des professionnels (35%) et des collectivités locales (20%). Ils sont composés de tonte, branchages, feuilles, tailles de haie, sapins de Noël...
- 2 Broyage** : les végétaux sont réduits en broyat par déchiquetage.
- 3 Fermentation ventilée (6 semaines)** : apport d'oxygène (travail en aérobiose) dans le compost pour une bonne dégradation et une limitation de l'impact olfactif du site.
- 4 Fermentation par retournement mécanique (3-4 mois)** : le compost est mélangé 2 à 3 fois pour finir de se dégrader.
- 5 Criblage** : le compost est trié mécaniquement par tamisage.
 0-12 mm : destiné à l'ensachage, jardinage d'agrément
 0-20 mm : jardinage, aménagements paysagers,
 0-50 mm : agriculture, gros chantiers, re-végétalisation.
- 6 Maturation** : cette étape permet de transformer du compost frais en compost mûr, riche en humus.
- 7 Commercialisation du compost** : particuliers et professionnels peuvent acheter du compost à la plateforme. En sacs (ou remorques) pour les particuliers et en vrac pour les professionnels, l'agriculture et les gros chantiers, ...
- 8 Épuration des eaux de rejets** : sur le site, les eaux de pluie sont récupérées et traitées. En période sèche, l'eau peut être réutilisée pour l'arrosage des végétaux broyés en début de fermentation. Sinon elle est rejetée, après traitement, dans le milieu naturel.

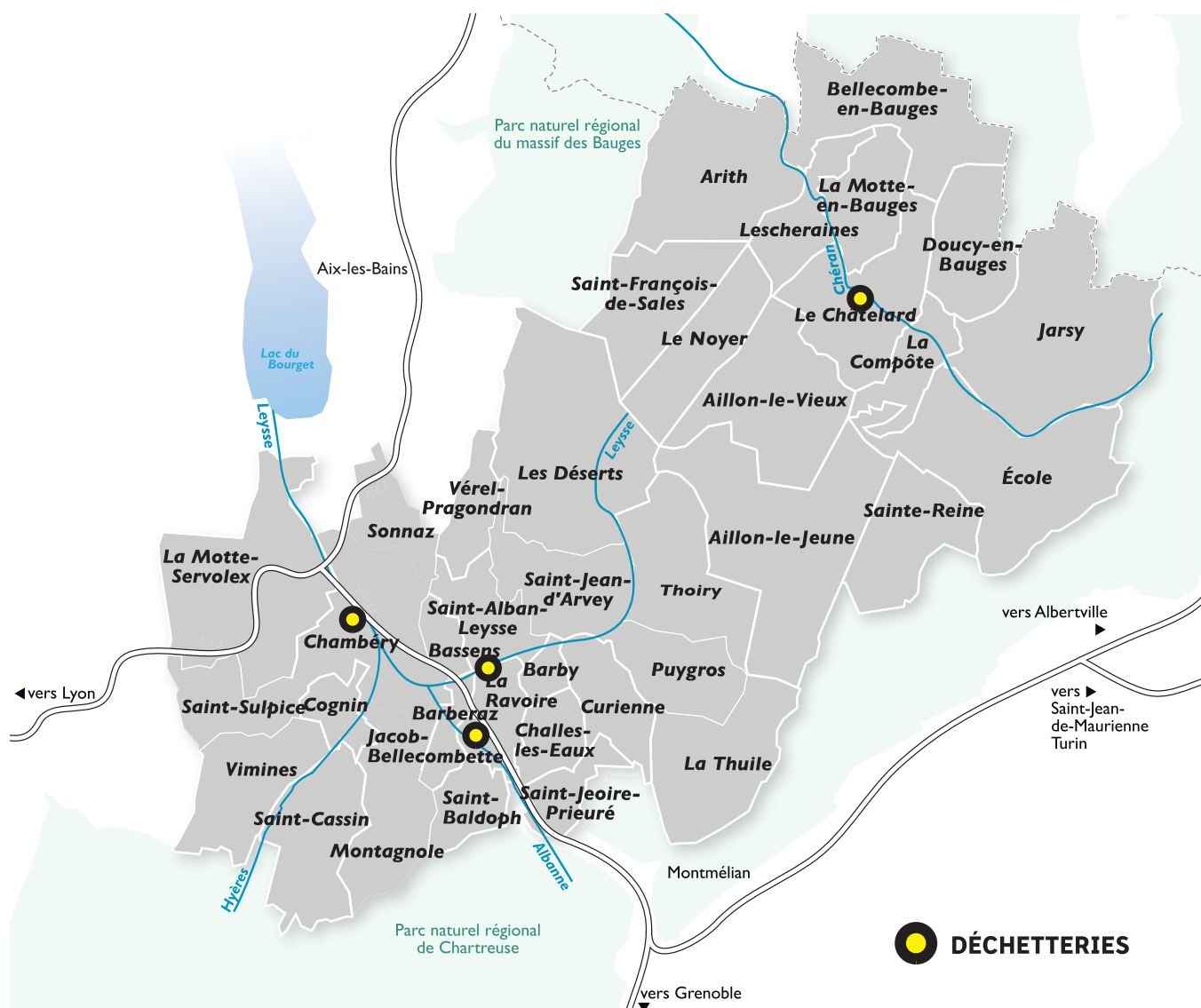
1d

LES DÉCHETTERIES

Les déchetteries permettent aux habitants de Grand Chambéry de **déposer gratuitement leurs déchets ménagers volumineux et leurs déchets dangereux et toxiques**, qui ne peuvent être collectés dans les conteneurs du quotidien.

Des déchetteries privées sont à la disposition des professionnels. La déchetterie du Châtelard, par défaut d'offre privée, peut recevoir les déchets des activités professionnelles.

9 agents du service gèrent les déchetteries de l'agglomération et l'accueil des usagers.



Le fonctionnement des déchetteries s'appuie d'une part, sur l'accueil des usagers et le conseil apporté pour une meilleure valorisation des déchets déposés (le « haut de quai ») et d'autre part, sur l'évacuation des bennes vers les filières de valorisation adaptées (le « bas de quai »).

Sept agents de Grand Chambéry sont chargés de la gestion haut de quai des déchetteries. Des agents de la société TRIALP réalisent aussi l'accueil des utilisateurs en prestation de service. L'évacuation des bennes vers les filières est assurée par les sociétés NANTET, SUEZ, CHIMIREC, TPLM selon les types de déchets.

Certaines filières sont directement ou en partie prises en charge par des éco-organismes. Ces derniers sont des structures à but non lucratif auxquelles les producteurs concernés par les REP (Responsabilité Elargie du Producteur) transfèrent leurs obligations de collecte moyennant le paiement d'une contribution financière. Ils en assurent également la gouvernance (cf. article L.541-10 du Code de l'environnement).

Les éco-organismes sont agréés par les pouvoirs publics sur la base d'un cahier des charges précis pour mener à bien leur mission.

Ainsi, sur les déchetteries de Grand Chambéry, on retrouve les éco-organismes suivants :

ECO-ORGANISMES	DECHETS PRIS EN CHARGE
EcoMobilier	Mobilier, couettes et oreillers
OCAD3E (Ecosystem)	DEEE, ampoules et néons
Corepile	piles
EcoDDS	Déchets toxiques non professionnels

> 3 600 TONNES CONCERNÉES PAR UNE GESTION DIRECTE DES ÉCO-ORGANISMES



PROJET 2022

DE NOUVEAUX ÉCO-ORGANISMES VONT VENIR S'AJOUTER pour gérer notamment les déchets du bâtiment (plâtre, gravats, etc.), les jeux et jouets, les articles de bricolage ou encore les articles de sport et de loisir. Celles-ci se mettront en place progressivement lors des années 2022 et 2023.

LE RÉEMPLOI

Sur les 3 déchetteries du bassin chambérien, l'agglomération a missionné l'association Les Chantiers Valoristes, pour une prestation de prélèvement et de valorisation (par réemploi, réutilisation, ou démantèlement pour valorisation matière) d'objets et de matériaux encore en bon état apportés par les usagers. Cette mission de « réemploi » doit être généralisée par tous les agents intervenant sur les hauts de quai (régie et prestation).

LA DÉCHETTERIE MOBILE

Après une phase d'expérimentation menée en 2020, la déchetterie mobile a été déployée pour répondre à un besoin de gestion des déchets encombrants de proximité et à l'éloignement des déchetteries de certaines zones rurales de l'agglomération.

Elle circule dans l'agglomération et se pose dans des quartiers ou villages. Elle permet notamment aux personnes non motorisées de bénéficier des mêmes services (ou presque) que ceux proposés dans les déchetteries classiques. Ce service gratuit est réservé aux particuliers.



Déchetterie mobile organisée à Barberaz



LES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE

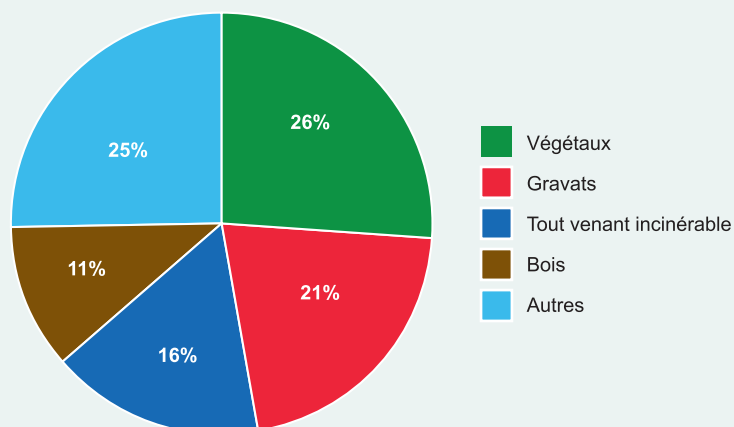
	Type de valorisation	Chambéry Bissy	Le Châtelard	La Ravoire	St Alban Leysse	Déchetterie mobile	Total général
tout venant incinérable	Energétique	1 414	417	869	1 108	32	3 840
papiers/cartons	Matière par recyclage	429	104	218	259	2	1 013
métaux	Matière par recyclage	63	97	6		7	173
Gravats	Matière par recyclage	2 281	249	1 114	1 260		4 904
plâtre	Matière par recyclage	230		111	149		489
meublier	Matière et énergétique	1 294	166	521	564	23	2 568
végétaux	Compostage	2 497	166	1 758	1 757	2	6 180
Bois	Matière et énergétique	985	329	554	723	2	2 593
équipements électriques et électroniques	Réutilisation ou recyclage	443	77	188	234	8	951
déchets dangereux	Matière et énergétique	118,76	99,76	57,68	69	3	350
amiante	Enfouissement	46,24	32,62	1,32	0		80,18
autres non dangereux	Matière par recyclage	186	21	70	63	3	343
Total 2021		10 012	1 682	5 467	6 186	83	23 430

23 430 TONNES COLLECTÉS = 169 KILOS PAR HABITANT



ZOOM LES FLUX LES PLUS IMPORTANTS

Quatre flux représentent à eux seuls 75% des tonnages collectés sur les déchetteries



PROJET 2022

ENTRER DANS L'ÈRE DU RÉEMPLOI EN AMÉNAGEANT DES ZONES ACCUEILLANTES DANS CHAQUE DÉCHETTERIE.

Dans cet objectif, les zones vont être réaménagées et intégreront de nouveaux partenaires afin de capter et « écouler » des gisements jusqu'ici peu ou pas mis en œuvre (matériaux du bâtiment, jeux et jouets, etc.).

1e

LA RELATION USAGERS

INFORMER ET DONNER LES CLEFS POUR AGIR !

**Au quotidien, de nombreuses informations sont transmises aux usagers pour informer des changements éventuels et rappeler les consignes de gestion et de tri des déchets.
8 agents travaillent au quotidien à cette mission.**

En 2021, le nouveau règlement de collecte a été retravaillé pour simplifier et clarifier ces consignes.

- En 2021, de nombreuses actions correctives, d'information et de rappel des consignes de gestion et de tri des déchets réalisées sur le territoire, ont concerné plus de **5500 foyers**.
- **Plus de 4600 appels et 800 signalements** sur la plate-forme de contact ont été reçus et traités dans le service.

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

Des agents contrôlent l'état des points de collecte des déchets et réalisent des actions pour tenter de limiter les incivilités, en lien avec les agents des communes pour organiser des nettoyages rapides.

Une délibération de mars 2018 autorise l'équipe des relations usagers à émettre des factures de nettoyage aux usagers ayant abandonné des déchets au sol. Des avertissements permettent de faire un premier rappel à ces contrevenants. A la récidive, une facture correspondant au montant estimé du nettoyage, soit 200 €, est envoyée.

En 2021, le service a émis **243 avertissements** et **8 factures de nettoyage**.

L'INTERVENTION DES VOLONTAIRES

Chaque année depuis 2007, la direction du service des déchets accueille pour 8 mois (2 jours par semaine) une équipe de 4 volontaires en service civique au sein de l'association Unis-Cité.

En 2021, les volontaires avaient pour mission entre autres la mise en place de scènes d'incivilité. Ces actions de communication avaient pour but d'interpeller les riverains sur les dépôts sauvages (encombrants abandonnés, déchets au sol...)

A Chambéry, des encombrants qui n'ont pas été apportés en déchetterie sont la cible de cette action de communication



1f

IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE

En 2021, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, et de la démarche Citergie, Grand Chambéry a réalisé un Bilan des Gaz à Effet de Serre de ses activités.

■ Pour la collecte des déchets,

LES ÉMISSIONS S'ÉLÈVENT
À **706 teqCO₂**



565 teqCO₂ LIÉES
À LA COLLECTE DES DÉCHETS

141 teqCO₂ LIÉES
AU FONCTIONNEMENT DES BÂTIMENTS

■ Du côté du traitement (par recyclage et incinération) des déchets ménagers et assimilés, le bilan donne **52 000 teqCO₂**.
Les émissions liées au traitement des déchets sont en grande majorité dues à leur incinération (80%).

■ L'incinération des déchets permet toutefois de produire de l'énergie qui est récupérée :

9 GWH D'ÉLECTRICITÉ,
soit environ
550 teqCO₂ ÉVITÉES

33,6 GWH DE CHALEUR,
soit environ
7 600 teqCO₂ ÉVITÉES
(en prenant le facteur d'émission du gaz).

L'autre partie des émissions est liée à la valorisation matière (autrement dit le recyclage des emballages, du verre, etc.). Cette valorisation matière permet également d'éviter l'émission de **30 teqCO₂**.



teqCO₂ : tonne équivalent CO₂



PROJET 2022

**AUGMENTER DE 2 CAMIONS, LE PARC DES VÉHICULES
FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL (GNV)**



2

INDICATEURS FINANCIERS

DES BUDGETS 2021 VOTÉS À L'ÉQUILIBRE STRICT

Pour rappel, le budget primitif 2021 de la compétence Déchets intégré au Budget Général a été voté à l'équilibre strict à **15,970 M€ en section de fonctionnement** et **5,373 M€ en section d'investissement**.

Le Budget annexe des ordures ménagères des Bauges a également été voté à l'équilibre strict à **694 500 €** en section de fonctionnement et **846 144 €** en section d'investissement.

Il est important d'indiquer que l'exécution du budget du service doit tenir compte d'incertitudes liées à la réalisation des dépenses et des recettes qui peuvent générer un excédent ou un déficit plus ou moins significatif lors de l'arrêt de la comptabilité et du vote du compte administratif.

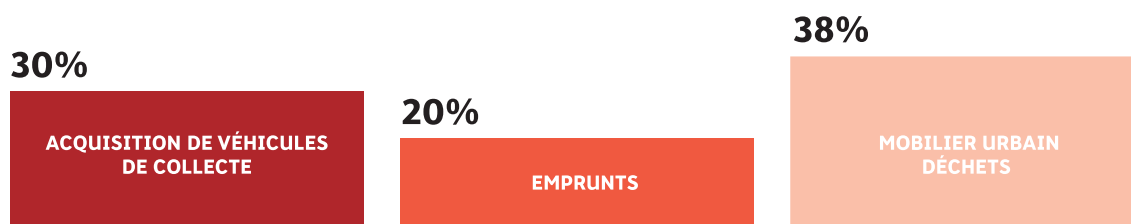
12a

MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS ET AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

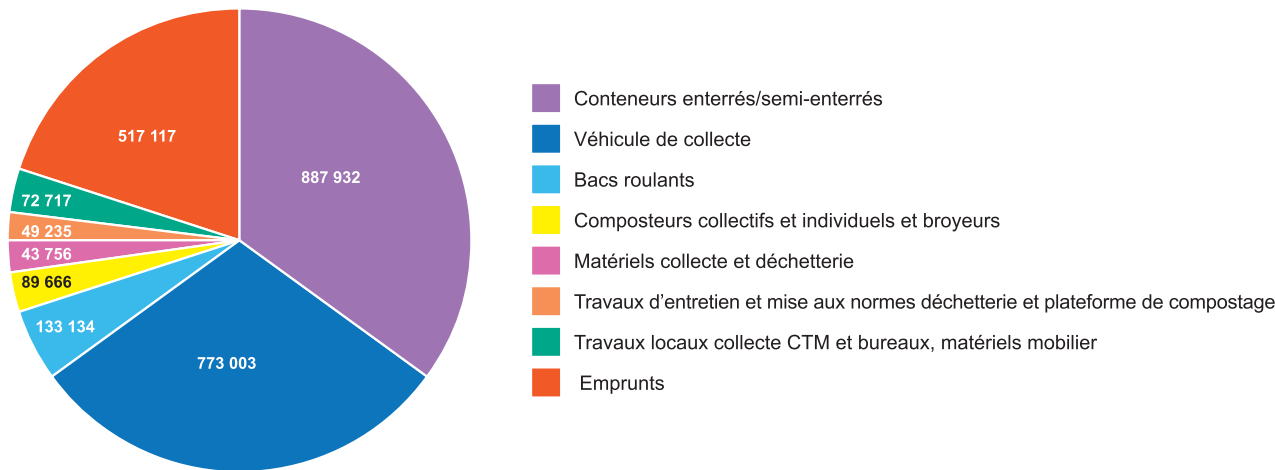
En 2021, les dépenses d'investissement s'élèvent à **2 566 560 €** pour le budget déchets (Grand Chambéry hors Bauges).

Les dépenses d'investissement sont principalement constituées par les opérations récurrentes répondant aux besoins annuels d'équipement et de travaux, essentiellement pour :



Pour le budget annexe des Bauges, le montant des investissements s'élève à **877 178 €** et concerne principalement l'implantation des Conteneurs Grand Volume sur le territoire.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 566 560 €



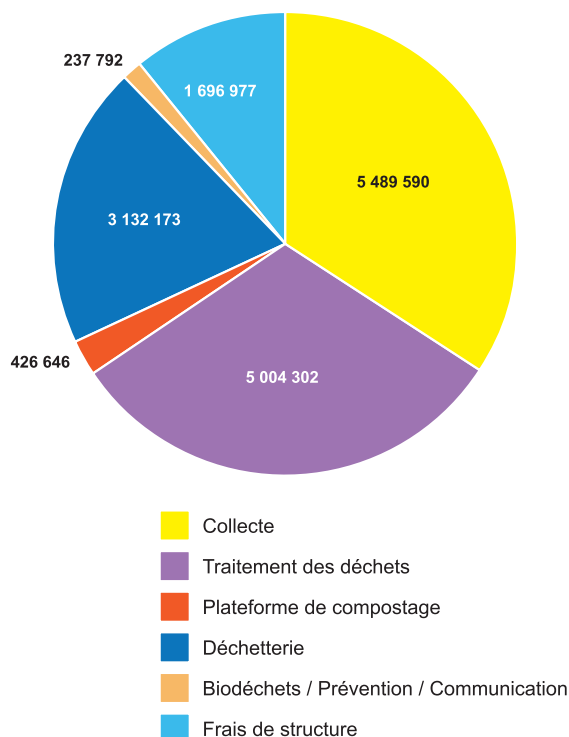
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2021, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **17 228 486 €** pour le budget déchets Grand Chambéry hors Bauges et à hauteur de **776 769 €** pour le budget annexe Bauges.

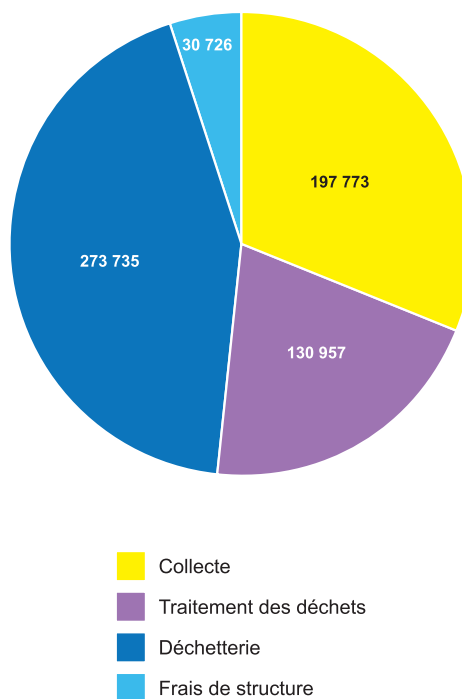
Pour le budget déchets de Grand Chambéry hors Bauges, ces dernières se répartissent principalement entre le coût de traitement et de tri (31%), la collecte OM et CS (34%), le fonctionnement des déchetteries (20%), la plateforme de compostage (3%).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 16 620 671 €

24 COMMUNES : 15 987 480 €



BAUGES : 633 191 €



MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

PRINCIPAUX PRESTATAIRES	DÉTAILS	TOTAL EN € HT
COMPÉTENCE DÉLÉGUÉE À UN SYWNDICAT		Montants mandatés sur exercice 2021
Savoie Déchets	Incinération des OMr	3 677 295
	Tri des collectes sélectives	991 123
	Incinération déchetterie	477 919
COLLECTE		
Astech	Fourniture CGV enterrés et conteneurs verre	180 439
BOM Services	Location Bennes	143 696
ESE France	Fourniture de bacs roulants	110 945
Fispar	Location véhicules collecte	70 443
Garage Joram	Entretien réparation véhicules de collecte	109 797
Mecanhydro	Entretien réparation véhicules de collecte	61 829
Mineris	Collecte Bauges et collecte samedi Chambéry	97 765
Sibuet	Divers prestations collecte et déchetterie	87 254
Spie Batignolles Blondet	Travaux de conteneurisation	521 112
Sulo	Fourniture colonnes aérienne	638 328
Sulo	Prestation lavage bacs	191 785
Total Energies	Prestation carburant CTM	224 390
Trialp	Prestation collecte cartons commerçants	107 397
Trialp	Prestation collecte Samedi	67 246
UGAP	Acquisition véhicules	639 049
Ville de Chambéry	Prestation atelier mécanique CTM	125 368
PLATEFORME DÉCHETS VERTS (EXPLOITATION/TRAITEMENT/AUTRES)		
AWT	Traitement déchets verts plateforme Champlat	117 578
Suez Organique	Exploitation de la plateforme de Champlat	235 654
DÉCHETTERIES (EXPLOITATION/TRAITEMENT/AUTRES)		
ARP Sécurité	Prestation surveillance déchetterie	82 415
Chimirec	Traitement déchets ménagers spéciaux	118 555
Les Chantiers Valoristes	Démantèlement/réemploi	75 902
Nantet et sous traitant	Transport et traitement des déchets des déchetteries	1 080 767
Tplm	Transport et traitement fibrociment amiante, déchets dangereux	118 907
Trabut	Transport des déchets des déchetteries	207 570
Trialp	Exploitation des déchetteries	649 679
RESSOURCES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS		
3S Séjour Sportif Solidaire	Installation recyclerie sportive	7 000
Asso Ligue contre le cancer	Soutien collecte verre	17 244
Chambéry Ouahigouya	1% déchets	35 000
J'aime Boc'Oh	Valorisation invendus de pain	5 000
Les Chantiers Valoristes	Projet Matériotech	14 000
Solucir	Développement économie circulaire	32 278
Unis-cité	Service civique + Projet Médiateur	8 000

12b

MONTANT ANNUEL GLOBAL DES RECETTES DU SERVICE

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

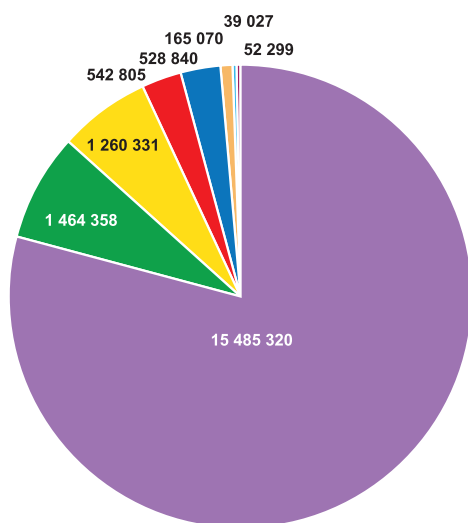
Le financement du service public regroupe les contributions des usagers et les impôts directement affectés au service public de prévention et de gestion des déchets.

LES RECETTES SONT PRINCIPALEMENT CONSTITUÉES DE :

- **TEOM** : La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères **15,5 M€** (taux maintenu à 8,28%).
- **REOM** : La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les Bauges (REOM) : **0,57 M€** (tarifs inchangés).
- **La Redevance spéciale** : **1,26 M€**.

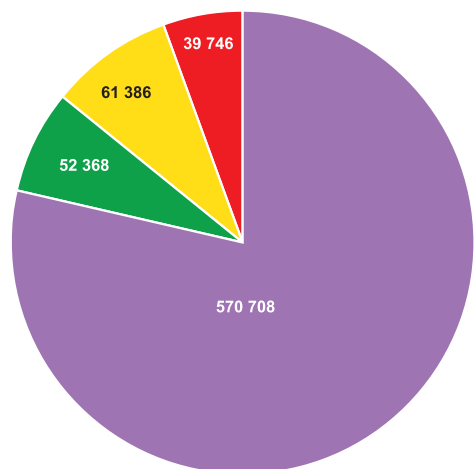
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 20 262 258 €

24 COMMUNES : 19 538 050 €



- TEOM
- Eco-organismes dont CITEO
- Redevance Spéciale
- Revente matériaux issue du tri
- Déchets verts
- Eco-organismes
- Autres recettes ou atténuation de charges
- Opérations ordre

BAUGES : 724 208 €



- REOM
- Autres recettes
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre

LA REDEVANCE SPÉCIALE

La Redevance Spéciale correspond au paiement, par les producteurs de déchets non ménagers, de la prestation de collecte et de traitement de leurs déchets, effectuée par le service public de collecte.

EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS EFFECTIFS DE LA REDEVANCE SPÉCIALE

	2020	2021
Producteurs privés	207	243
Etablissements éducatifs	34	33
Administrations	42	43
Collectivités	25	26
TOTAL	308	345

< 37 NOUVEAUX
CONTRATS
SIGNÉS EN 2021

	Recette globale
Gros producteurs	662 351,89
Etablissements éducatifs	164 951,56
Administrations	208 894,18
Collectivités	284 332,07
TOTAL	1 320 529,70

En 2021, une nouvelle période de restriction de certaines activités due au COVID a eu pour conséquences des diminutions de productions de déchets. Des réductions de contrats de Redevance spéciale ont pu être appliquées, s'élevant à **73 007,22 €**.

Les recettes totales de la Redevance spéciale s'élèvent donc à **1 247 522,48 €**.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 744 829 € MONTANT TOTAL DES RECETTES
D'INVESTISSEMENT

289 463 € POUR LE BUDGET ANNEXE
BAUGES EN 2020

Elles se composent principalement des dotations aux amortissements, et du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

2c

STRUCTURE DU COÛT OU RÉPARTITION DES CHARGES, DES PRODUITS ET DU FINANCEMENT SELON LA MÉTHODE COMPTACOÛT

L'ADEME propose aux collectivités un outil et une méthode visant à améliorer la connaissance et la maîtrise des coûts au travers de la Matrice des coûts et de la méthode ComptaCoût, permettant de mettre en place une véritable comptabilité analytique du service déchets.

La connaissance des coûts et leur analyse comparée sont des éléments essentiels pour permettre aux collectivités de suivre et maîtriser l'évolution des coûts de la gestion des déchets.

Il est important de préciser que les données qui vont suivre peuvent différer légèrement des résultats comptables présentés précédemment dans la mesure où la méthode ComptaCoût traite de manière différenciée un certain nombre de dépenses.

LA NATURE DES CHARGES

Toujours selon ComptaCoût, la nature des charges est aussi appelée « coût complet par étape technique ». Tous les flux de déchets sont confondus pour cette analyse.

STRUCTURE DES CHARGES	CHARGES EN K€HT	CHARGES EN %	CHARGES EN € PAR HAB.
Structure	1 848 k€	11 %	13,36
Communication	279 k€	2 %	2,01
Prévention	527 k€	3 %	3,81
Précollecte	1 149 k€	7 %	8,31
Collecte	6 000 k€	36 %	43,37
Transfert/transport	501 k€	3 %	3,62
Traitement	6 209 k€	38 %	44,88
Total charges matrice en k€HT	16 512 k€	100 %	119,36

LA NATURE DES PRODUITS

La nature des produits s'entend comme le montant global et détaillé des recettes.

STRUCTURE DES PRODUITS	PRODUITS EN K€HT	PRODUITS EN %	PRODUITS EN € PAR HAB.
Produits industriels (vente des matériaux, compost, prestations à des tiers)	873 k€	34 %	6,31
Soutiens des éco-organismes agréés	1 630 k€	64 %	11,78
Aides	54 k€	2 %	0,39
Total produits matrice en €	2 557 k€	100 %	18,48
Total charges matrice en k€HT	16 512 k€	100 %	119,36

I2d

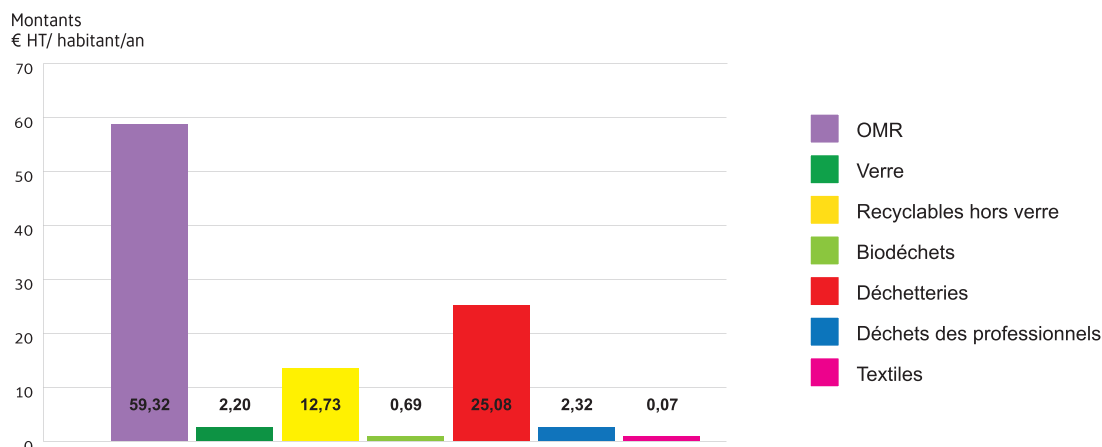
LE COÛT AIDÉ DU SERVICE PUBLIC

Le coût aidé du service public est le coût qui reste à la charge de la collectivité. Il est exprimé de façon globale, sans distinction de flux, sans distinction de charges et de produits, et hors contributions de TEOM, de REOM et de Redevance spéciale.

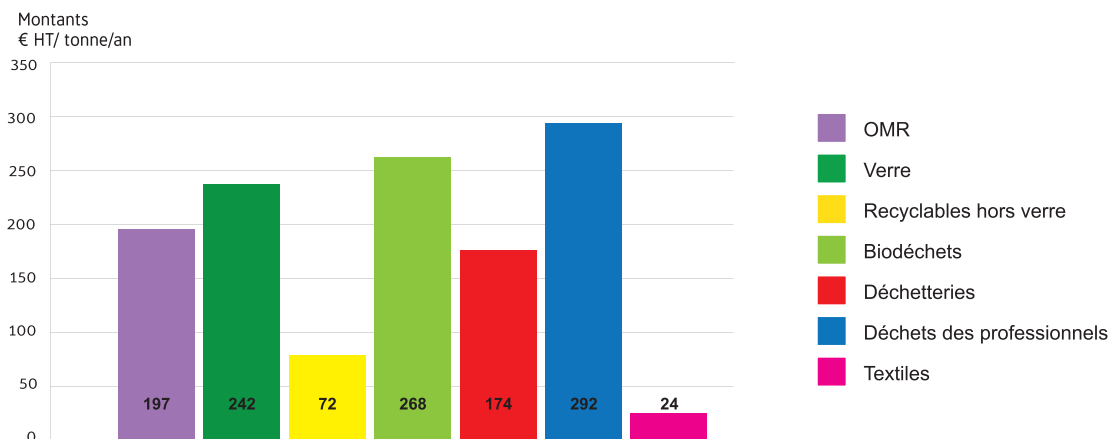
Il représente l'ensemble des charges (structure, communication, prévention, collecte, traitement dont amortissements...) qui affectent le service, déduction faite des produits (ventes de matériaux, d'énergie, soutiens des éco-organismes agréés, aides).

97,36 € HT COÛT AIDÉ/HABITANT
EN 2021

COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À L'HABITANT



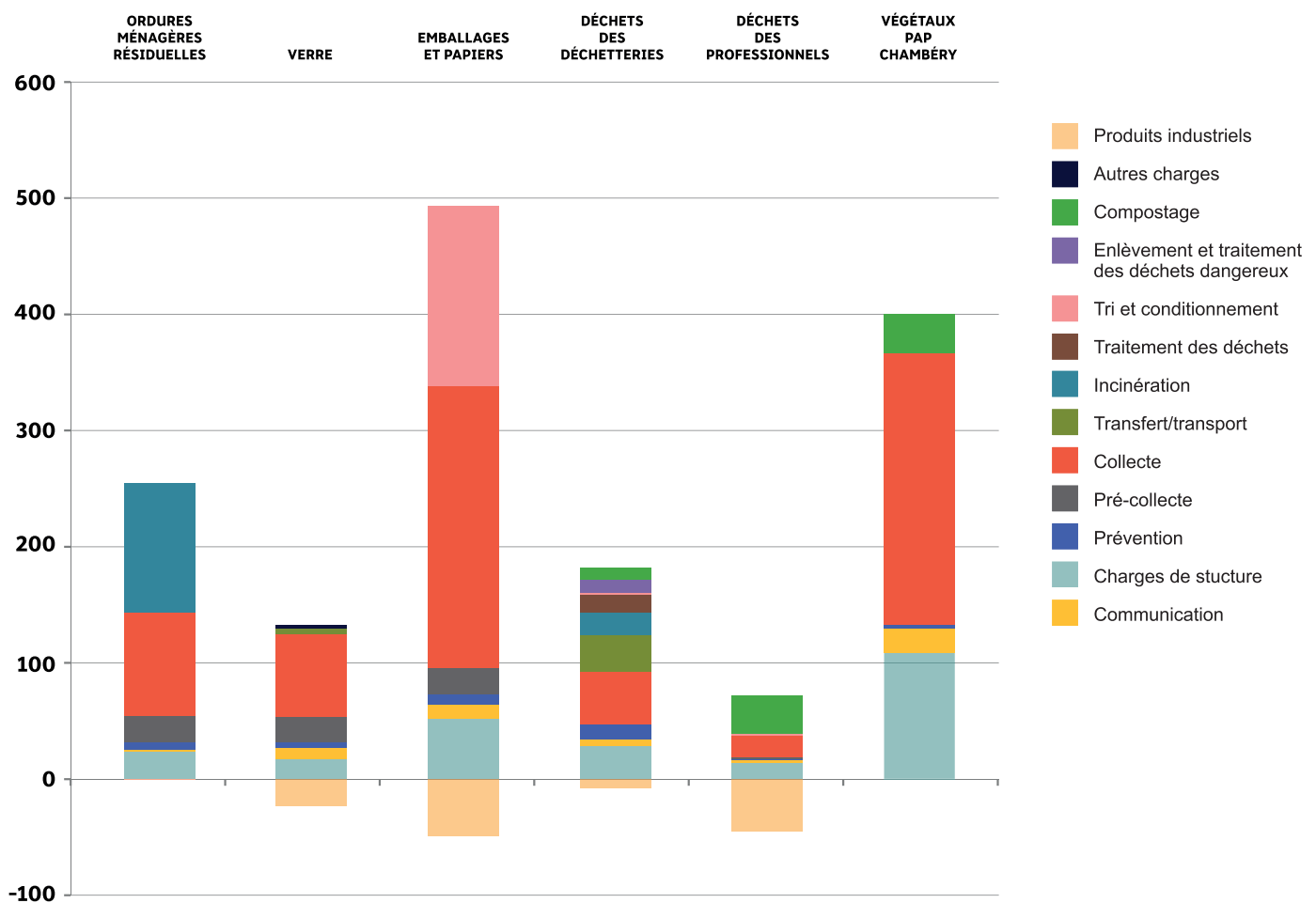
COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À LA TONNE



LA RÉPARTITION DES CHARGES PAR FLUX ET PAR ÉTAPE TECHNIQUE EN € HT/TONNE

Cette répartition des coûts techniques pourrait se résumer par la formule suivante :

$$\text{COÛT TECHNIQUE} = \text{COÛT COMPLET (SOMME DES CHARGES)} - \text{RECETTES INDUSTRIELLES}$$



Crédits photo :

Grand Chambéry – Didier Gourbin : Couverture, p6, p16

Grand Chambéry – Gilles Garofolin : p2-photo 1, p10, p12-photo2, p17

Grand Chambéry – Guillaume Bry-Fossey : p2-photo2, p3, p7, p9-photo2, p12-photo1, p22, p23, p24, p26, p31, p33, p34

Grand Chambéry - Caroline Arnau : p8, p9-photo1

Les Epigées : p11

Savoie Déchets : p27, p35

Conception : celineharel.com / 2022



GRAND CHAMBERY

106, allée des Blachères – 73026 Chambéry Cedex
04 79 96 86 00

Direction de la gestion des déchets

191 rue Joseph Fontanet – 73000 Chambéry
04 79 96 86 26

Antenne des Bauges

Avenue Denis Therme – 73630 Le Châtelard
04 79 54 81 43

grandchambery.fr